

ajoute-t-il, étoient moins connus, on ne s'attacheroit pas ici à relever une erreur, qu'une pareille autorité n'est que trop capable d'accréditer parmi certaines gens qui croient sa critique aussi infaillible en matière de faits, qu'elle l'est en matière de goût. Ce n'est pas le seul endroit, où Mr. G. parle des erreurs historiques du philosophe de Ferney. Il relève dans son Histoire plusieurs passages tirés des Annales de l'Empire, ouvrage indigeste, qui est, selon lui, moins un récit fidèle des faits, qu'un tissu d'imaginatiions singulieres.

La seconde dissertation renferme des observations neuves & curieuses sur l'état ancien de la ville de Strasbourg, dans le tems qu'elle appartenoit à ses évêques. Sous les premiers Rois françois, Strasbourg étoit ville royale & ville du domaine. Elle étoit exempte de la juridiction des ducs d'Alsace & des comtes provinciaux. Un magistrat particulier, sous le nom de comte, envoyé de la part du Roi, y rendoit la justice & y percevoit les impositions au nom du Souverain. A l'administration des comtes succéda le gouvernement des évêques devenus eux-mêmes comtes de la ville par la concession des Rois Carlovingiens de la seconde race. L'Empereur Othon second confirma ce comté à l'église de Strasbourg par son diplôme daté de l'année 982, dans lequel on lit : *Argentina Civitas, quæ rusticè Straz-bure*

---

aussi loin de l'un à l'autre, que de l'audacieuse étourderie au courage raisonné.